

NOUVELLE COMPOSITION DU COLLEGE DE L'AUTORITE DE REGULATION DES JEUX EN LIGNE

Le Collège de l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL) a été renouvelé. Ont été nommés en tant que membres du Collège de l'ARJEL : **Emmanuelle BOUR-POITRINAL**, **Brigitte DEYDIER** et le **Docteur Marc VALLEUR**.

Institué par l'article 35 de la loi du 12 mai 2010, et présidé par Jean-François VILOTTE, le Collège de l'ARJEL comprend 7 membres. Leur mandat est de 6 ans et selon les modalités définies par décret du Conseil d'Etat, à l'exception de son Président, le Collège est renouvelé par moitié tous les 3 ans.

Emmanuelle BOUR-POITRINAL a été désignée par le Président de la République, Brigitte DEYDIER par le Président de l'Assemblée Nationale et le Docteur Marc VALLEUR par le Président du Sénat – remplaçant respectivement Alain MOULINIER, Jean-Louis VALENTIN et Jean-Luc PAIN.

Emmanuelle BOUR-POITRINAL est Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts. Elle est diplômée de l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des forêts et de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon. Après avoir assuré les fonctions de Directrice générale des Haras nationaux puis de France Galop, Emmanuelle Bour-Poitrial est aujourd'hui membre du Conseil Général de l'agriculture, de l'alimentation, et des espaces ruraux au ministère de l'agriculture (Secrétaire générale à la Section Forêt, Eau, Territoires) et Déléguée Générale de France Bois Industrie Entreprises, qui fédère l'ensemble des fédérations des entreprises de transformation du bois (papier, panneaux, charpentes, construction, ameublement).

Brigitte DEYDIER est une ancienne judokate française de haut niveau et diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse. Après avoir été vice-présidente de la Fédération Française de Judo en 2000, puis Directrice technique nationale du judo français de 2005 jusqu'en 2009, Brigitte Deydier est aujourd'hui Directrice de la Commission Ryder Cup France 2018 au sein de la Fédération Française de Golf, chargée de la mise en œuvre du dossier de candidature pour l'accueil de la Ryder Cup en 2018 au Golf National.

Marc VALLEUR est psychiatre, spécialisé dans les conduites addictives. Il est le premier en France à avoir dès 1998 ouvert ses consultations aux joueurs d'argent et de hasard. Ayant ouvert la consultation de l'hôpital Marmottan à toutes les addictions, il a aussi été amené à s'intéresser aux questions « d'addiction aux jeux vidéo » ou de « cyberaddiction », et participé à la création du réseau de réflexion de cliniciens sur ces sujets (« *La Guilde* »). Le Docteur Valleur est aujourd'hui médecin-chef de l'hôpital Marmottan à Paris et membre du Comité consultatif des jeux et de l'Observatoire des Jeux. Il dirige par ailleurs la publication de la revue *Psychotropes*.

Ils siègeront aux côtés de Jean-Michel BRUN, Vice-président du CNOSF ; Dominique LAURENT, Conseiller d'Etat et Laurent SORBIER, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

Le Collège de l'ARJEL : attributions et objectifs

Le Collège de l'ARJEL délibère en toute indépendance et adopte les décisions relevant des missions de l'Autorité afin de maintenir l'équilibre entre l'attractivité de l'offre légale en ligne et le respect des grands objectifs d'ordre public que sont : la protection des mineurs ; la lutte contre le jeu excessif ou pathologique (addiction) ; la sécurité, la fiabilité et la transparence des opérations de jeu ; la lutte contre l'offre illégale et les activités criminelles (fraude, blanchiment d'argent, financement du terrorisme) ; le maintien de l'équilibre des filières économiques et la préservation de l'intégrité des compétitions sportives et de l'éthique du Sport. Cette instance délivre des agréments aux opérateurs de jeux en ligne, peut saisir la Commission des Sanctions et créer des commissions consultatives spécialisées.

Il s'agit du premier renouvellement du Collège de l'ARJEL depuis la création de l'Autorité. Une parité parfaite y est désormais respectée.